

QUESTIONS ET RÉPONSES DOC 1000227016

Q&R	QUESTIONS ET RÉPONSES
Q4	L'appel d'offres rend obligatoire l'inclusion de deux technicien principal sur le terrain, chacun ayant cinq ans d'expérience et étant membre de l'Ontario Association of Certified Engineering Technicians and Technologists (C.E.T.). L'exigence concernant la désignation C.E.T. pourrait-elle être modifiée pour devenir Professional Geoscientist Ontario (PGO) ou Professional Engineers Ontario (PEO) - adhésion valide en " bon état " ou statut "en formation"?
R4	Nous acceptons les désignations PEO, PGeo et/ou CTECH en pleine accréditation et en statut "bon état" pour le rôle de technicien principal sur le terrain. Les adhésions en statut "en formation" ne sont pas admissibles. Le candidat proposé doit avoir un minimum de 5 ans d'expérience pertinente.